



LUNDI 17 AOÛT 2015 À 19 H 30

SÉANCE ORDINAIRE

Auditorium de l'école des Rives,
400, montée Dumais, Terrebonne

ORDRE DU JOUR

Dépôt du rapport d'embauche des employés temporaires conformément au règlement numéro 633.

Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif des séances tenues les 1^{er} et 8 juillet et le 5 août 2015.

Dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000 \$ conclus au cours des mois de juin et juillet 2015 par le comité exécutif, conformément à l'article 477.3 alinéa 1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Dépôt de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant du 1^{er} janvier au 31 juillet 2015 et dont l'ensemble de ces contrats totalise plus de 25 000 \$, conformément à l'article 477.3 alinéa 2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Dépôt de la liste pour les mois de juin et juillet 2015 des dépenses ou contrats octroyés par un fonctionnaire ou employé de la municipalité en vertu du règlement de délégation de pouvoir, conformément à l'article 477.3 alinéa 3 de la *Loi sur les cités et villes*.

Dépôt de la liste des écritures d'amendement budgétaire pour les mois de juin et juillet 2015.

Dépôt du certificat confirmant que le règlement d'emprunt numéro **620-1** (règlement modifiant le règlement numéro 620 décrétant l'acquisition pour des fins municipales de réserve foncière des lots 2 915 915 et 2 915 909 du cadastre du Québec, situés aux 845 et 851, montée Masson, afin d'ajouter, aux objets déjà prévus, des travaux de démolition et de réhabilitation, et ce, sans modifier le montant de l'emprunt) et le **cautionnement** pour un montant maximum de 6 826 861 \$ (comprenant la rénovation du Multiglaze et le regroupement des emprunts actuels) en faveur de l'organisme Les Complexes Sportifs Terrebonne inc., sont réputés avoir été approuvés par les personnes habiles à voter.

Dépôt du procès-verbal de correction concernant le règlement numéro 10-2 afin d'ajouter à la première ligne du premier paragraphe de l'article 1 « jusqu'à concurrence de 95% », et ce, comme déjà prévu et mentionné au règlement 10.

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juillet 2015 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 juillet 2015;

4. DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

- 4.1 Adoption du règlement numéro 229-4 modifiant le règlement numéro 229 sur les véhicules hors route afin de prohiber les véhicules routiers sur les sentiers de véhicules hors route ;
- 4.2 Adoption du règlement numéro 643 décrétant des travaux de réaménagement de la rue Saint-Paul, entre les rues Saint-Michel et Saint-Louis, soit la démolition de infrastructures existantes et la reconstruction de nouvelles infrastructures et abrogeant le règlement numéro 576;
- 4.3 Adoption du règlement numéro 625 décrétant des travaux de construction d'un poste de pompage des eaux usées (T-65) dans le secteur est d'Urbanova et des travaux correctifs au poste de pompage Moody;

- 4.4 Avis de motion – règlement (#645) autorisant la signature d'une entente remplaçant l'entente concernant l'extension de la compétence territoriale de la cour municipale de Terrebonne aux villes de Sainte-Anne-des-Plaines et Bois-des-Filion ;
- 4.5 Autorisation de la vente formelle de six (6) lots adjugés lors des ventes d'immeubles pour défaut de paiement de taxes des années 2012 et 2013 à M. Jacques Meunier ;
- 4.6 Proclamation de la journée du 19 novembre 2015 « La Journée terrebonnienne de la sensibilisation du cancer de la prostate » ;

5. TRÉSORERIE

- 5.1 Dépôt du rapport du trésorier – adjudication de soumission - émission d'obligations au montant de 31 266 000 \$;
- 5.2 Dépôt du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014;

6. GÉNIE ET PROJETS SPÉCIAUX – ENTRETIEN DU TERRITOIRE

- 6.1 Adoption de soumission – relocalisation et désaffectation d'un émissaire pluvial localisé entre la rue du Lilas et la rue du Lys ;
- 6.2 Adoption de soumission – achat de chlorure de sodium ;
- 6.3 Adoption de soumission – travaux d'aménagement paysager de la station de pompage Marcel-De La Sablonnière ;
- 6.4 Adoption de soumission – entretien des patinoires extérieures – secteurs 2 et 3 – contrat d'un an avec quatre options de renouvellement ;
- 6.5 Adoption de soumission – location d'une niveleuse avec opérateur – secteur 1 ;
- 6.6 Adoption de soumission – acquisition et installation de jeux de parcs et de balançoires au parc Saint-Sacrement ;

7. URBANISME

- 7.1 Dérogations mineures ;
- 7.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale ;
- 7.3 Adoption du règlement numéro 1001-252 modifiant le règlement de zonage numéro 1001 afin de modifier la définition de « Bâtiment temporaire », d'autoriser les bâtiments temporaires de chantier sur l'ensemble du territoire, de modifier leurs normes d'implantation et de distinguer la période d'autorisation par type de bâtiment temporaire;
- 7.4 Adoption du règlement numéro 1001-254 modifiant le règlement de zonage numéro 1001 afin d'abroger la classe d'usage « G : Habitation à loyer modique (HLM) » du groupe « Hébergement (HE) » et abroger également cette classe autorisée de plein droit dans les zones 0362-395, 0362-99 et 8869-89 et dans certaines zones à titre d'usage conditionnel;
- 7.5 Adoption du règlement numéro 1005-035 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 1005 afin d'y assujettir l'autorisation d'un bâtiment temporaire utilisé pour la prévente ou la location de projets de construction;
- 7.6 Adoption du règlement numéro 1004-1-17 modifiant le règlement 1004-1 sur les permis et certificats afin d'exiger un certificat d'autorisation dans le cas des bâtiments temporaires utilisés pour la prévente ou la location de projets de construction ainsi que de modifier la durée de validité d'un permis ou d'une autorisation à compter de son émission;
- 7.7 Adoption du projet de règlement numéro 1001-229 modifiant le règlement de zonage numéro 1001 – création de la zone 8260-684, située sur le rang Saint-François, à même une partie des zones 8260-20, 8260-68 et 8260-96 afin d'y autoriser les usages du groupe Habitation de classes A, B, C, D, E et F ainsi que l'usage institutionnel de classe A dans un objectif de requalification du secteur;
- 7.8 Avis de motion – projet de règlement numéro 1001-229;
- 7.9 Adoption du projet de règlement numéro 1005-034 modifiant le règlement sur les PIIA numéro 1005 – requalification du rang Saint-François ;
- 7.10 Avis de motion – projet de règlement numéro 1005-034 ;

- 7.11 Adoption du projet de règlement numéro 1001-233 modifiant le règlement de zonage numéro 1001 relativement à l'aménagement des aires de stationnement sur l'ensemble du territoire et modifiant spécifiquement les grilles des usages et normes des zones 0464-91 (Domaine du Parc) et 9364-35 (Les Jardins d'Angora) concernant la réduction du nombre minimal de cases de stationnement ;
- 7.12 Avis de motion – projet de règlement numéro 1001-233 ;
- 7.13 Usage conditionnel – 888, rue Saint-Louis;
- 7.14 Usage conditionnel – 70, côte de Terrebonne;
- 7.15 Usage conditionnel – 1115, rue Armand-Bombardier;
- 7.16 Autorisation de signature – cession en emphytéose du lot projeté numéro 5 684 803 du cadastre du Québec, situé sur la rue Ludovic-Laurier, en faveur du CPE La Pirouline;
- 7.17 Autorisation de signature – convention pour l'exécution et le remboursement des travaux (déménagement et réaménagement des trois terrains de mini soccer situés au parc Charles-Bruneau vers le parc Valançay) – CPE la Pirouline ;
- 7.18 Autorisation au greffier – remboursement du dépôt – démolition de l'immeuble situé au 4340, rue Bastien;

8. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Reconnaissance d'organismes selon la Politique de reconnaissance;
- 8.2 Expropriation d'une servitude sur une partie des lots 4 993 283 et 4 993 284 du cadastre du Québec (poteau client desservant le parc Joseph-Bourgouin et une garderie);

9. RESSOURCES HUMAINES

- 9.1 Autorisation – fin d'emploi – dossier LOISIRS-29072015-TR;

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 10.1 Autorisation - installation de signalisation;

11. AFFAIRES NOUVELLES

12. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE

La prochaine séance ordinaire se tiendra dans la salle Leclerc du centre Guérin, 6900, rue Guérin, Terrebonne, le lundi 14 septembre 2015, à 19 h 30.

13. RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE